

MAIRIE D'ÉCOUIS

Département de l'Eure
Arrondissement Les Andelys
Canton des Andelys

Arrêté municipale n°2023/010

ARRÊTÉ PORTANT RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION DU RALLYE CŒUR DE LION

Le Maire de la Commune d'Écouis,

- Vu le Code de la Route,
- Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales,
- Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière et les textes d'application,
- Vu la demande présentée par M. Raphaël VOISIN, représentant du Rallye Cœur de Lion, située aux Andelys (27700), afin d'autoriser le passage du Rallye Cœur de Lion les 29 et 30 avril 2023 sur le territoire de la commune d'Écouis,
- Considérant qu'il est nécessaire d'interdire la circulation et le stationnement sur la voie empruntée par cette course.

ARRÊTE

Article 1 : Le stationnement et la circulation de tout véhicule, sauf véhicule de secours, sont interdits sur la voie communale n° 86 à partir du samedi 29 avril 16h00 jusqu'au dimanche 30 avril 19h00.

Article 2 : Les organisateurs devront prendre toutes les dispositions pour neutraliser la compétition dans l'éventualité où il serait nécessaire de se rendre au domicile d'un riverain ou de permettre à l'un d'eux qui serait dans l'obligation de quitter ou de regagner son domicile, de le faire en toute sécurité.

Article 3 : Ces dispositions seront portées à la connaissance des usagers par la signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Ministérielle de Sécurité Routière. Cette signalisation sera mise en place et entretenue par les organisateurs du Rallye Cœur de Lion.

Article 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée :

- Monsieur le Sous-Préfet des Andelys
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Fleury-sur-Andelle
- Monsieur le Responsable du Rallye Cœur de Lion

Fait à ÉCOUIS, le 23 mars 2023

Le Maire,
Patrick LOSEILLE



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text 'MAIRIE D'ÉCOUIS' at the top and '(Eure)' at the bottom. The signature is written in a cursive style across the seal.